

Amen baisse aussi le prix des noms de domaine '.fr'

Amen, l'un des premiers fournisseurs européens de services et d'hébergement sur Internet, annonce aujourd'hui l'ouverture du pré-enregistrement des noms de domaine sous l'extension nationale « .fr » au prix de 4,74 euros TTC/an, (contre 6,49 euros pour Lycos) dont l'ouverture aux particuliers débutera le 20 juin prochain à 9H.

Ce tarif sera appliqué à titre promotionnel pour tout enregistrement d'un .fr jusqu'au 14 juillet 2006. La France fait partie des rares pays d'Europe avec Chypre, l'Estonie, la Slovénie, la Finlande, le Portugal ou Malte, à ne pas avoir encore ouvert son extension nationale aux particuliers. Le 20 juin prochain, elle rejoindra enfin les autres grands pays européens. Actuellement, l'Hexagone connaît un certain retard en matière d'enregistrement de noms de domaine, avec seulement **440 000 noms de domaine en .fr**. L'AFNIC (Association Française pour le Nomage sur Internet) espère doubler ce chiffre d'ici 2008. A titre de comparaison, **l'Angleterre compte 5 millions de « .co.uk » et l'Allemagne, 10 millions de « .de » à 80% déposés par des particuliers**. Depuis mai 2004, le .fr était ouvert à toute personne identifiable sur les bases de données nationales de l'INPI, de l'INSEE et des greffes (sociétés, professions libérales, artisans, ?). « *A partir du 20 juin 2006, le .fr sera ouvert à toute personne majeure disposant d'une adresse postale en France, soit un marché identifié de 40 millions d'individus.* » (source AFNIC2) « *Nous attendions cette libéralisation avec impatience. C'est pourquoi nous avons souhaité marquer l'événement en offrant aux internautes le .fr à prix cassé, afin de stimuler la demande nationale. C'est l'occasion pour chacun d'entre nous de protéger son identité sur le Web. En effet, tout le monde pourra s'emparer de n'importe quel nom propre sans avoir de compte à rendre ! Cette libéralisation permettra aussi de mettre en avant sa passion, ses envies, de personnaliser son site Web ou son blog et de bénéficier d'adresses emails à son nom. L'ouverture à tous de notre extension nationale, c'est l'occasion de montrer au monde notre «exception culturelle française» à travers l'originalité et la diversité des noms de domaine déposés* », déclare Eric Sansonny, Directeur Commercial et Marketing du groupe.

Procédure de l'ouverture du.fr au grand public

1 : constaté au 5 juin 2006 parmi les membres conventionnés 1 de l'AFNIC L'ouverture du .fr aux particuliers débutera par une phase spéciale de lancement. Elle consistera à répartir l'arrivée des demandes d'enregistrement afin de pouvoir mieux les absorber.

Le calendrier de l'AFNIC est le suivant : – à partir du 16 juin 17H, l'AFNIC suspendra tout enregistrement de noms de domaine en .fr y compris pour les entreprises. – à partir du 20 juin 9H : l'AFNIC accepte les demandes d'enregistrement uniquement pour les noms de domaine commençant par un chiffre ou par les lettres A ou B. – à partir du 21 juin 9H : même ensemble élargi aux noms de domaine commençant par les lettres comprises entre C et F. – à partir du 22 juin 9H : même ensemble étendu aux noms de domaine commençant par les lettres comprises entre G et N. – à partir du 23 juin 9H : même ensemble élargi aux noms de domaine commençant par les lettres comprises entre O et Z. – à partir du 24 juin : la phase de lancement est terminée, les demandes d'enregistrement suivent la procédure habituelle du « premier arrivé, premier service » sans distinction de lettres.